

Société Générale SCF

***ETATS FINANCIERS ET ANNEXES AU 30 JUIN 2009
(CORRIGES)***

- A - BILAN AU 30 JUIN 2009	3 à 4
- B - COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2009	6
- C - HORS BILAN AU 30 JUIN 2009	8
- D - ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	10 à 13
- E - NOTES AUX ETATS FINANCIERS	15 à 25

Informations sur le Bilan

Note 1 : Créances sur les établissements de crédit par durée de vie résiduelle	15
Note 2 : Immobilisations corporelles et incorporelles, Etat des mouvements par catégories	16
Note 3 : Comptes de négociation, autres actifs et comptes de régularisation	17
Note 4 : Dettes représentées par un titre ventilées selon la durée résiduelle	18
Note 5 : Comptes de négociation, autres passifs et comptes de régularisation	19
Note 6 : Evolution des capitaux propres	20

Informations sur le Compte de Résultat

Note 7 : Produits et charges d'intérêts	21
Note 8 : Autres Produits & Charges d'exploitation bancaire	22
Note 9 : Charges générales d'exploitation	23
Note 10 : Impôt sur les Sociétés	24

Informations sur le Hors-Bilan

Note 11 : Engagements de financements, sur instruments financiers et autres engagements	25
---	----

A- BILAN AU 30 JUIN 2009

ACTIF		juin-09	décembre-08	juin-08
(en Milliers d'Euros)				
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.				
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES				
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	Note 1	4,465,363	1,221,197	1,054,747
A VUE		284	408	882
A TERME		4,465,079	1,220,789	1,053,865
CREANCES SUR LA CLIENTELE			-	-
CREANCES COMMERCIALES			-	-
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE			-	-
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS			-	-
AFFACTURAGE			-	-
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE			-	-
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE			-	-
PROMOTION IMMOBILIERE			-	-
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME			-	-
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES			-	-
CREDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D' ACHAT			-	-
LOCATION SIMPLE			-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Note 2	2	2	2
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			-	-
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			-	-
ACTIONS PROPRES			-	-
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT		-	-	-
AUTRES ACTIFS	Note 3	-	-	1
COMPTES DE REGULARISATION	Note 3	661,958	35,215	0
TOTAL DE L'ACTIF		5,127,323	1,256,414	1,054,751

PASSIF				
(en Milliers d'Euros)		juin-09	décembre-08	juin-08
BANQUES CENTRALES , C.C.P.			-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			-	-
A VUE			-	-
A TERME			-	-
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE			-	-
COMPTES D' EPARGNE A REGIME SPECIAL			-	-
A VUE			-	-
A TERME			-	-
AUTRES DETTES			-	-
A VUE			-	-
A TERME			-	-
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRES	Note 4	4,424,615	1,195,791	998,645
BONS DE CAISSE			-	-
TITRES DU MARCHE INTERBANCAIRE ET TITRES			-	-
DE CREANCES NEGOCIABLES			-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		4,424,615	1,195,791	998,645
AUTRES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE			-	-
AUTRES PASSIFS	Note 5	2,052	2,058	756
COMPTES DE REGULARISATION	Note 5	648,079	7,300	4,855
COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT			-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			-	-
DEPOTS DE GARANTIE A CARACTERE MUTUEL			-	-
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX			-	-
DETTES SUBORDONNEES			-	-
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	Note 6	52,577	51,264	50,495
CAPITAL SOUSCRIT		50,000	50,000	50,000
PRIMES D' EMISSION			-	-
RESERVES		63	5	5
ECARTS DE REEVALUATION			-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES			-	-
SUBVENTIONS D' INVESTISSEMENT			-	-
REPORT A NOUVEAU		1,201	99	99
RESULTAT DE L' EXERCICE		1,313	1,159	390
TOTAL DU PASSIF		5,127,323	1,256,414	1,054,751

B- COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2009

COMPTE DE RESULTAT				
(en Milliers d'Euros)		juin-09	décembre-08	juin-08
+	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES <i>Note 7</i>	68,765	33,000	4,722
-	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES <i>Note 7</i>	0	0	0
-	AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES <i>Note 7</i>	80,259	30,132	185
+	AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILEES <i>Note 7</i>	72,148	29,858	-
+/-	OPERATIONS SUR TITRES A REVENUS FIXES <i>Note 7</i>	57,271	29,413	3,315
+/-	OPERATIONS DE PRÊT ET EMPRUNT DE TITRES			
+	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE			
+	COMMISSIONS (PRODUITS)			
-	COMMISSIONS (CHARGES)	150		
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION			
+/-	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES		0	0
+	AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE			
-	AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE <i>Note 8</i>	7	2	1
PRODUIT NET BANCAIRE		3,227	3,311	1,221
-	CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION <i>Note 9</i>	1,260	1,571	635
-	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1	1	0
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1,966	1,739	586
+/-	COÛT DU RISQUE		-	
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,966	1,739	586
+/-	GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES			
+/-	CONTREVALORISATION (compte interne)	4		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT		1,970	1,739	586
+/-	RESULTAT EXCEPTIONNEL			
+/-	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES <i>Note 10</i>	657	- 580	- 195
+/-	DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
RESULTAT NET		1,313	1,159	390

C- HORS BILAN AU 30 JUIN 2009

HORS BILAN		(en Milliers d'Euros)	juin-09	décembre-08	juin-08
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>					
HP01 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			7,420,017	1,165,000	1,000,000
HP02 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE			0	0	0
HP03 - ENGAGEMENTS SUR TITRES	Note 11		1,000,000	0	0
HP04 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	Note 11		6,420,017	1,165,000	1,000,000
HP05 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES			0	0	0
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>					
HA01 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	Note 11		5,000,000	5,000,000	5,000,000
HA02 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE			0	0	0
HA03 - ENGAGEMENTS SUR TITRES	Note 11		1,000,000	0	0
HA04 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	Note 11		6,443,409	1,165,000	1,000,000
HA05 - AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	Note 11		6,904,472	1,854,381	1,951,062
			19,347,881	8,019,381	7,951,062

D- ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

CORRECTION D'ERREUR

Une erreur sur l'étalement d'une prime d'émission a été relevée sur les comptes établis au 30 juin 2009 arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 14 septembre 2009.

Les comptes corrigés ont fait l'objet d'un nouvel arrêté par le Conseil d'Administration en date du 30 novembre 2009.

L'émission concernée a été réalisée en date du 27/04/2009 (tranche supplémentaire sur l'émission de 1.25 Mdeur du 27/03/2009) pour 1 milliard d'euros, à un prix d'émission de 100.855%.

La correction s'élève à 3 782 K€ hors impôt société impactant le passif (comptes de régularisation, autres passifs) (notes 5 et 6) et le compte de résultat (opérations sur titres à revenus fixes, impôt sur les bénéfices) (notes 7 et 8).

En conséquence le Produit Net Bancaire est passé de 7 009 K€ à 3 227 K€ et le Résultat Net est passé de 3 835 K€ à 1 313 K€

PRINCIPES COMPTABLES & METHODES D'EVALUATION

Les comptes individuels de SG SCF sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRB n° 91-01 du 16 janvier 1991 modifié par le règlement 99-04 et le règlement n°2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable modifié par les règlements 2004-16 et 2005-04, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis par la profession bancaire française.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les comptes de l'exercice 2008.

Les méthodes d'évaluation prennent en compte, pour la majorité des opérations, l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Selon l'Art 515-13, SG SCF est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèque de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit

ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'Art L.233-16 du code de commerce dont relève SG SCF ;

- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit.

Une opération est classée dans la catégorie "au jour le jour" lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable. Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie "à terme".

Les intérêts courus sur les créances sont inscrits dans les comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle sont indiqués au bilan pour leurs montants nets après dépréciations constituées en vue de faire face à un risque de non recouvrement.

En application du règlement CRC N° 2002-03 modifié par le règlement CRC N°2005-03 pour les entreprises relevant du CRBF, SG SCF considère une créance comme douteuse lorsqu'elle présente une des caractéristiques suivantes :

- un risque probable ou certain de non recouvrement ;
- un risque avéré sur la contrepartie (procédure d'alerte...)
- l'existence d'une procédure contentieuse.

Par ailleurs, ce règlement introduit une nouvelle catégorie de créances douteuses : les créances douteuses compromises. Les créances comptabilisées en créances douteuses depuis plus d'un an sont reclassées dans cette catégorie. Ce règlement prévoit également l'identification des encours restructurés à des conditions hors marché.

Le taux de dépréciation appliqué aux créances douteuses est proportionnel au risque attaché à celle-ci. Le montant des intérêts est déprécié à 100% conformément à la règle bancaire en vigueur.

Portefeuille titres

Le règlement 90-01 du Comité de la réglementation bancaire modifié par le règlement 2005-01 du comité de la réglementation comptable et l'instruction 90-03 de la Commission bancaire définissent les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres.

Les titres sont classés en fonction de :

- la nature du revenu : le revenu attaché aux titres peut être fixe ou variable.

Les titres à revenu fixe sont représentés par des titres à taux d'intérêt fixe et des titres participatifs institués par la loi du 3 janvier 1983. Ce sont donc principalement des obligations, des bons du Trésor, des titres de créances négociables, et des titres similaires, que leur taux soit fixe ou révisable.

Les titres à revenu variable sont tous les autres, essentiellement des actions. Ce sont donc des titres pour lesquels le revenu est tributaire des résultats de l'émetteur et de la décision de distribution.

- l'intention de détention : il est possible de classer les titres en six catégories ou portefeuilles qui correspondent à autant de motivations : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme. Les titres peuvent faire l'objet d'un transfert d'un portefeuille à un autre. Dans le cadre de son activité, SG SCF est susceptible de comptabiliser des titres d'investissement et de placement.

L'enregistrement comptable des titres est effectué lors du transfert de propriété qui généralement correspond à la date de règlement et de livraison. Entre la date de négociation des titres et leur transfert de propriété, l'engagement d'achat ou de vente est enregistré dans un compte de hors bilan "Titres à recevoir / à livrer".

b) Titres de placement

Les titres comptabilisés en placement sont des valeurs sûres et liquides, au sens des valeurs de remplacement prévues par les dispositions de l'article L.515-17 du Code monétaire et financier et du décret 99-710 du 3 août 1999.

* Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, ou à leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation qui peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Au 30 juin 2009, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

* Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais exclus et, concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Produits d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation et, dans le cas de titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, cette provision peut être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et ne peuvent venir compenser les moins-values des autres titres.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique du compte de résultat "Résultat net des opérations financières".

Au 30 juin 2009, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

c) Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance. A cette intention s'ajoute l'obligation de leur affecter des ressources globalement adossées ou encore de les protéger par une opération de couverture sur un marché d'instruments financiers à terme.

Ils sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement et ne donnent pas lieu à constitution d'une dotation pour dépréciation, hormis lorsqu'il existe un risque de défaillance de l'émetteur ou de revente avant l'échéance

Au 30 juin 2009, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes: dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit. Ces dettes intègrent les opérations de pension livrées sur titres avec les établissements de crédit.

Les intérêts courus sur l'ensemble de ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de charge.

Dettes représentées par un titre

Ces dettes correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts servis sur les titres émis sont inscrits en charges d'intérêt dans la rubrique « Intérêts et charges assimilés ».

Au titre de l'article L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'article 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont définies par le règlement 2000-06 du comité de la réglementation comptable relatif aux passifs est applicable aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002.

En application de ce règlement, les provisions pour risques et charges sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés précisément. Un passif représentant une obligation

de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie attendue de celui-ci.

Opérations en devises

Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ».

Opérations en Hors Bilan

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors bilan dans un compte de garantie reçue.

Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées en respectant les éventuels décalages intervenant entre la facturation et l'exécution effective du service et donnent lieu à une régularisation afin que les charges et produits acquis à l'exercice lui soient effectivement rattachés.

Gains et pertes sur actifs immobilisés

Ce poste regroupe les plus ou moins values de cession ainsi que les dotations nettes aux provisions sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement et immobilisations d'exploitation.

Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du Produit net bancaire.

Risque de crédit

Le règlement CRC n°2002-03 (article 13) relatif au traitement comptable du risque de crédit, prescrit de constituer en valeur actualisée les provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis.

Charge fiscale

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3% et de 0% pour les plus values à long terme exceptées la quote-part de 5% imposée au taux de droit commun.

Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les Bénéfices des sociétés de 3,3 % après abattement de 763.000 EUR.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au cours du mois de juillet 2009, SG SCF a réalisé :

- 9 Emissions en Euro pour un total en nominal de 1 249 850 KEURO,
- 2 Emissions en Dollar pour un total en nominal de 355 100 KUSD.

Opérations sur les instruments financiers à terme

Ces opérations portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la réglementation bancaire et de l'instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Opérations de couverture affectée :

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés au compte de résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. Dans le cas où ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc), ils sont comptabilisés en " résultat net des opérations financières " dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme".

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits « prorata – temporis » au compte de résultat. Ils sont inscrits en " résultat net des opérations financières " dans la rubrique " résultat sur instruments financiers à terme ".

E- NOTE AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
SELON LA DUREE DE VIE RESIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	June-09					December-08	June-08
	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total		
Créances à vue							
Comptes ordinaires débiteurs	284	-	-	-	284	408	882
Comptes et prêts au jour le jour						-	
Créances rattachées						-	
Sous-Total	284	-	-	-	284	408	882
Créances à terme							
Comptes et prêts à terme	3,850		1,396,384	3,060,649	4,460,883	1,217,600	1,049,000
Créances rattachées	2,976	1,220			4,196	3,189	4,865
Sous-Total	6,826	1,220	1,396,384	3,060,649	4,465,079	1,220,789	1,053,865
Total Général	7,110	1,220	1,396,384	3,060,649	4,465,363	1,221,197	1,054,747

NOTE 2

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ETAT DES MOUVEMENTS PAR CATEGORIES

(en Milliers d'Euros)	ACTIF IMMOBILISE						AMORTISSEMENTS						Net Bilan June-08
	Valeurs brutes 31-déc.-08	Acquisitions	Virement de poste	Cessions	Valeurs brutes 31-déc.-08	Montants au 31-déc.-08	Dotations	Virement de poste	Reprises	Montants au 30-juin-09	Net Bilan December-08		
IMMOB. INCORPORELLES													
Immob. incorp. En cours	3	-	-	-	3	-	2	-	-	2	2	2	2
Immob.incorp.- Logiciels externes	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	2	-
IMMOB. CORPORELLES													
Agencements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique, Mobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	3	-	-	-	3	-	2	-	-	2	2	2	2

COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(en Milliers d'Euros)	June-09	December-08	June-08
COMPTES DE NEGOCIATION			
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit	-		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse	-		
Sous-Total	-	-	
AUTRES ACTIFS			
Primes sur instruments conditionnels achetés			
Dépôt de garantie versés pour compte propre			1
Autres débiteurs divers (TVA à récupérer)			
Créances rattachées			1
Sous-Total			
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF			
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme			
Comptes d'ajustement hors bilan sur titres de transaction			
Pertes à évaluer	14,719	6,085	0
Charges constatées d'avance	5,018	3,429	
Charges à répartir	37,580	25,680	
Produits à recevoir	604,641		
Comptes de régularisation divers *	661,958	35,215	0
Sous-Total			
Total Général	661,958	35,215	1

* Le solde de 604 641 K€ dans le compte de régularisation divers correspond au montant échangé lors de la mise en place des transactions de cross currency swap. A l'actif figure la partie préleuse en \$ pour 654 600 K\$ contrebalancé à 604 641 K€ (cf note 5 pour la partie emprunteuse).

NOTE 4

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE VENTILÉES SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE

(en Milliers d'Euros)	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total au 30-Jun-09	Total au 31-Dec-08	Total au 30-Jun-08
Bons de Caisse	-	-	-	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires			1,387,441	2,997,200	4,384,641	1,165,000	995,391
Dettes rattachées aux emprunts obligataires		39,974			39,974	30,791	3,253
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-	-
Total dettes représentées par un titre	-	39,974	1,387,441	2,997,200	4,424,615	1,195,791	998,645

NOTE 5

COMPTES DE NEGOCIATION, AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(en Milliers d'Euros)	June-09	December-08	June-08
COMPTES DE NEGOCIATION			
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les établissements de crédit			
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ouverts chez les sociétés de Bourse			
Sous-Total	-	-	
AUTRES PASSIFS			
Primes sur instruments conditionnels vendus			
Dettes sur titres de transaction empruntés			
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts			
Fournisseurs	1,395	1,478	560
Dettes sociales & fiscales		-	-
Impôt sur les sociétés	657	580	195
Autres créiteurs			
Sous-Total	2,052	2,058	756
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF			
Comptes d'ajustement sur devises		-	
Comptes d'ajustement sur intruments financiers à terme			
Comptes d'ajustement sur autres éléments de hors-bilan			
Produits constatés d'avance			
Gains à étaler	5,015	3,427	4,606
Charges à payer	1,211		249
Autres comptes de régularisation*	641,853	3,873	
Sous-Total	648,079	7,300	4,855
Total Général	650,130	9,359	5,611

*Le solde de 641 853 K€ dans les comptes de regularisation divers correspond à hauteur de 628 033 K€ au montant échangé lors de la mise en place des transactions de cross currency swap. Au passif figure la patte emprunteuse en € pour 628 033 K€. (cf note 3 pour la patte prêteuse)

NOTE 6

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la société s'élève à 50 000 000 Euros et est composé en 5 000 000 actions de valeur nominale de 10 euros

(en Milliers d'Euros)	Situation nette au 31 décembre 2007	Affectation du résultat au 29 mai 2008	Situation nette au 30 juin 2008	Situation nette au 31 décembre 2007	Affectation du résultat 29/05/08	Situation nette au 31 décembre 2008	Affectation du résultat 29/05/09	Situation nette au 30 juin 2009
Capital social	50,000	-	50,000	50,000	-	50,000	-	50,000
Prime d'émission	50,000	-	50,000	50,000	-	50,000	-	50,000
Sous-Total								
Réserve légale		5	5		5	5	58	63
Autres réserves		-	-		-	-	-	-
Report à nouveau		101	99		101	99	1,101	1,201
Sous-Total								
		107	105		107	105	1,159	1,264
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice								
		49,998	50,105			50,105		51,264
Distribution								
Résultat de l'exercice								
		107	390			1,159		1,313
Total des capitaux propres								
		50,105	50,495			51,264		52,577

NOTE 7

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

(en Milliers d'Euros)	Charges			Produits			Solde Jun-08	
	Jun-09	Dec-08	jun-08	Jun-09	Dec-08	Jun-08		Solde Dec-08
Opérations avec les Ets de crédit								
Intérêts sur les comptes courants	0	0	0	3	14	4	4	
Intérêts sur prêts et emprunts à terme	-	-	-	68.762	32.986	4.718	4.718	
Intérêts sur prêts et emprunts indexés	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations sur titres								
Sous-total		0	0	68.765	33.000	4.722	4.722	
Opérations avec la clientèle								
Intérêts sur les comptes courants								
Intérêts sur prêts et emprunts à terme								
Intérêts sur prêts et emprunts indexés								
Opérations sur titres								
Sous-total								
Autres intérêts, charges et produits assimilés								
Intérêts sur emprunt et prêt de titres	42.516	30.132						
Charges sur instruments financiers			3.503	72.148	29.858	3.317		
Produits sur instruments financiers	37.742						3.317	
Charges diverses / opérations sur titres			3.803	72.148	29.858	3.317		
Sous-total	80.259	30.132	3.803	72.148	29.858	3.317	3.317	
Opérations sur obligations et autres titres à revenu fixe								
Intérêts sur titres de transaction			3.253				3.253	
Intérêts sur titres de placement	63.147	30.791	61				61	
Charges sur dettes constituées par des titres				5.876	2.667		2.667	
Produits sur dettes constituées par des titres		1.288					1.288	
Autres charges sur dettes constituées par des titres								
Autres produits sur dettes constituées par des titres								
Sous-total	63.147	32.080	3.315	5.876	2.667		29.413	
Total Général	143.406	62.211	6.818	146.789	65.525	8.039	4.724	

NOTE 8

AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en Milliers d'Euros)	juin-09	décembre-08	juin-08
Autres produits d'exploitation bancaire			
Produits divers d'exploitation bancaire			
Total		-	
Autres charges d'exploitation bancaire	7	2	1
Charges diverses d'exploitation bancaire	7	2	1
Total	7	2	1

NOTE 9

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en Milliers d'Euros)	juin-09	décembre-08	juin-08
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		-	
Autres produits		-	
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1,260	1,571	635
FRAIS DE PERSONNEL			
Salaires et traitements		-	
Charges sociales			
Impôts, Taxes et versements assimilés			
Rémunérations variables			
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS			
Impôts et taxes	23	7	4
Services extérieurs hors prestations du groupe	65	107	85
Services extérieurs facturés par le groupe	1,172	1,457	546
Total Général	1,260	1,571	635

Note 10

IMPOT SUR LES SOCIETES

(en Milliers d'Euros)	juin-09	décembre-08	juin-08
Résultat comptable avant impôts	1,970	1,739	586
Ventilation de la charge d'impôt			
Charge fiscale courante	-	-	195
Subvention d'IS du groupe d'intégration fiscale	657	580	
Charge fiscale sur résultat exceptionnel			
Ajustements N-1			

La SG SCF est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 1er Janvier 2005.

NOTE 11

HORS BILAN

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS

(en Milliers d'Euros)	June-09	December-08	June-08
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
Engagements reçus d'Établissements de crédit	5,000,000	5,000,000	5,000,000
Engagements donnés aux établissements de crédit			
Sous-Total	5,000,000	5,000,000	5,000,000
ENGAGEMENTS SUR TITRES			
Engagements sur titres à livrer	1,000,000		
Engagements de financement sur titres donnés en faveur d'établissements de crédit	1,000,000		
ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME			
Engagement reçus s/ Opérations fermes de couvertures sur instruments de taux d'intérêts	6,443,409	1,165,000	1,000,000
Engagement données s/ Opérations fermes de couvertures sur instruments de taux d'intérêts	6,420,017	1,165,000	1,000,000
AUTRES ENGAGEMENTS			
Autres valeurs reçues en garantie :			
Autres	290,008	40,914	42,847
Communes	920,213	204,333	217,490
Départements	2,130,144	481,204	507,226
Établissements publics de santé	897,884	240,123	257,735
Groupements de communes	965,674	250,146	263,585
Prêts garantis par les collectivités locales		21,870	22,624
Régions	1,047,779	322,455	337,604
Syndicats	652,770	293,337	301,951
Sous-Total	6,904,472	1,854,381	1,951,062

Les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés aux collectivités sont enregistrées en hors bilan en compte "Autres valeurs reçues en garantie".